

**Procès-verbal** de la session **ORDINAIRE** tenue le **16 JANVIER 2017 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Est absent :

Luc DUVAL,	conseiller;
------------	-------------

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	greffière, directrice générale.
----------------	---------------------------------

### **17,1 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, offre ses souhaits de bonne année aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

### **17,2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

19.1 LUMIÈRE DE RUE AU DEL.

#### **17-01      RÉSOLUTION NO 17-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

### **17,3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

#### **17,3.1 SESSION SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2016**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session spéciale du 19 décembre 2016.

#### **17-02      RÉSOLUTION NO 17-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2016**

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 19 décembre 2016 tel que présenté.

### **17,3.2 SESSION SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (BUDGET)**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session spéciale du 19 décembre 2016 (budget).

#### **17-03 RÉSOLUTION NO 17-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (BUDGET)**

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 19 décembre 2016 (budget) tel que présenté.

### **17,4 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **17,5 COMPTES RENDUS DES ÉLUS**

La conseillère Marie-Josée Pleau informe les membres que la transition au poste de responsable à la bibliothèque, en raison de la retraite progressive de madame Boulet, est commencée et se déroule bien.

### **17,6 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION**

Les rapports du Service des travaux publics, du Service d'urbanisme, du Service des loisirs et de la bibliothèque ont été transmis aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session.

### **17,7 COMPTES DU MOIS**

#### **17-04 RÉSOLUTION NO 17-04 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **SIX CENT SOIXANTE-SIX MILLE SIX CENT VINGT DOLLARS ET SOIXANTE-NEUF CENTS (666 620,69 \$)**.

Je soussignée, Annie Lemieux, directrice générale et greffière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Annie Lemieux, directrice générale et greffière

### **17,8 CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil demandent des précisions concernant deux lettres reçues, soit une concernant la campagne contre le radon et une autre pour le 19<sup>e</sup> Défi OSEntreprendre. La directrice générale fera le suivi.

**17,9 SERVICE DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES**  
**Mandat**

**17-05 RÉSOLUTION NO 17-05**  
**ADMINISTRATION**  
**GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES**  
**MANDAT À LA FIRME HB ARCHIVISTES, S.E.N.C.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Depuis quelques années, la ville mandate une firme externe pour la gestion des documents et des archives;
- 2 Il y a lieu de mandater à nouveau la firme pour l'exécution des travaux en 2017;
- 3 Les sommes nécessaires pour ce mandat sont prévues au budget;
- 4 La firme HB archivistes, s.e.n.c. a déposé une offre de service intéressante pour la ville

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate monsieur Michel Pépin de la firme HB archivistes, s.e.n.c. pour procéder aux travaux d'épuration, de déclasséement annuel et d'ouverture de dossiers de l'année 2016 et pour assurer le classement annuel des archives pour les années subséquentes.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE SIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS (1 006,90 \$)** par période de quatre (4) jours ou **SOIXANTE DOLLARS (60,00 \$)** de l'heure plus les taxes applicables.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Michel Pépin, HB archivistes, s.e.n.c.

**17,10 BIBLIOTHÈQUE – Achats (ordinateur, photocopieur-imprimante)**

**17-06 RÉSOLUTION NO 17-06**  
**BIBLIOTHÈQUE**  
**ACHAT D'UN ORDINATEUR ET**  
**D'UN PHOTOCOPIEUR-IMPRIMANTE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Un des ordinateurs de la bibliothèque n'est plus utilisable;
- 2 Le photocopieur de la bibliothèque demande des réparations et que les pièces nécessaires ne sont plus disponibles étant donné l'âge de l'appareil;

3 Des montants sont prévus au budget pour ces achats;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter un ordinateur et un photocopieur-imprimante pour la bibliothèque.

**17,11 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – Travaux dans les emprises d'une route du ministère**

17-07

**RÉSOLUTION NO 17-07  
TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DU  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ  
DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

CONSIDÉRANT QUE :

1 Des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2017, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **GARANTIE.** La Ville de Kingsey Falls se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2017.

2- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

3- **SIGNATAIRES.** Le conseil municipal nomme monsieur Éric Hamel, contremaître des travaux publics, et madame Annie Lemieux, directrice générale et greffière, personnes désignées à titre de représentants autorisés à signer ensemble ou séparément les documents soumis par le ministère pour lesdits travaux.

**17,12 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – Adhésion de la directrice générale pour 2017**

17-08

**RÉSOLUTION NO 17-08  
ASSOCIATION DES DIRECTEURS  
MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)  
COTISATION 2017**

CONSIDÉRANT QUE :

1 Il y a lieu de renouveler l'adhésion de la ville à l'Association des directeurs municipaux du Québec;

2 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **COTISATION 2017.** La ville est autorisée à renouveler son adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la directrice générale et à acquitter la cotisation demandée.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **QUATRE CENT QUARANTE-CINQ DOLLARS (445,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

**17,13 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Adhésion pour l'année 2017**

**17-09** **RÉSOLUTION NO 17-09  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS (FQM)  
CONTRIBUTION ANNUELLE 2017**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il y a lieu de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités;
- 2 Les sommes nécessaires sont prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **COTISATION 2017.** La ville est autorisée à renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et à acquitter la cotisation demandée.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUATORZE CENTS (2 470,94 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

**17,14 CARNAVAL D'HIVER – Demande de la Corporation des loisirs pour les feux d'artifices**

**17-10** **RÉSOLUTION NO 17-10  
CARNAVAL D'HIVER  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE  
POUR LES FEUX D'ARTIFICE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Corporation des loisirs de Kingsey Falls organise pour une 3<sup>e</sup> année un carnaval d'hiver qui se tiendra le 11 février 2017;

- 2 La Corporation des loisirs a demandé une contribution financière à la ville pour la présentation de feux d'artifices dans le cadre de cet événement;
- 3 Il y a lieu d'encourager cet événement qui s'adresse à toute la population de la ville;
- 4 Des montants sont disponibles au budget pour cette dépense;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à la Corporation des loisirs de Kingsey Falls un montant de **TROIS MILLE DEUX CENTS DOLLARS (3 200,00 \$)** pour la présentation de feux d'artifices dans le cadre du Carnaval d'hiver qui se tiendra le 11 février 2017 au parc municipal.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la Corporation des loisirs de Kingsey Falls.

**17,15 ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE KINGSEY FALLS – Saison 2016-2017 – Versement de la subvention**

**17-11 RÉSOLUTION NO 17-11  
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR  
DE KINGSEY FALLS  
VERSEMENT DE LA SUBVENTION  
POUR LA SAISON 2016-2017**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a inscrit à son budget un montant de 100 \$ par joueur pour encourager l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls;
- 2 L'Association de hockey mineur a demandé le versement de la subvention pour un nombre de 44 joueurs provenant de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SUBVENTION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser une subvention de **QUATRE MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (4 400,00 \$)** à l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls pour la saison 2016-2017.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à l'Association de hockey mineur de Kingsey Falls.

## **17,16 COMPÉTITION « L'ENVOL DES PASSIONNÉS »**

### **17,16.1 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE**

**17-12**      **RÉSOLUTION NO 17-12  
AUTORISATION POUR CIRCULER DANS  
LES RUES DE LA VILLE DANS LE CADRE  
DE LA COMPÉTITION DE COURSES À PIED ET À VÉLO  
« L'ENVOL DES PASSIONNÉS »**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Sylvain Laramée, résident de Kingsey Falls, organise, à nouveau cette année, en collaboration avec la Corporation des loisirs de Kingsey Falls, un évènement spécial sur le territoire de la ville, soit une compétition de courses à pied et à vélo;
- 2 Cette activité s'adresse à tous les résidents de Kingsey Falls;
- 3 Les participants partiront du Centre récréatif Norman Boisvert, emprunteront le boulevard Marie-Victorin, la rue Joncas, le Rang 12 et la route Mondou;
- 4 Pour répondre aux exigences du ministère des Transports, monsieur Laramée doit obtenir l'autorisation des municipalités touchées par l'évènement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise les participants à la compétition de courses à pied et à vélo « L'envol des passionnés » organisée par M. Sylvain Laramée et qui se tiendra le 29 avril 2017, à emprunter les voies de circulation de la ville pour leur parcours, plus particulièrement le boulevard Marie-Victorin, la rue Joncas, le Rang 12 et la route Mondou.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la monsieur Sylvain Laramée.

### **17,16.2 DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL ET DE RESSOURCES HUMAINES**

**17-13**      **RÉSOLUTION NO 17-13  
COMPÉTITION DE VÉLO ET DE COURSE  
À PIED « L'ENVOL DES PASSIONNÉS »  
PRÊT D'ÉQUIPEMENTS ET DE RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Sylvain Laramée, résidant à Kingsey Falls organise, à nouveau cette année, en collaboration avec la Corporation des loisirs de Kingsey Falls, une compétition de vélo et de courses à pied qui s'adresse à toute la population de la ville;
- 2 Pour la tenue de l'activité, M. Laramée demande à la ville de lui prêter de l'équipement et des ressources humaines;
- 3 Il y a lieu que la ville participe à cet évènement sportif qui contribue au bien-être de la population;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PRÊT DE RESSOURCE HUMAINE.** La ville est autorisée à offrir les services de deux (2) employés pour la tenue de la compétition de vélo et de course à pied « L'envol des passionnés » qui se tiendra le samedi 29 avril 2017 de 7 h à 14 h, s'ils sont disponibles à cette date. Les employés pourront utiliser des véhicules de la ville.
- 2- **PRÊT D'ÉQUIPEMENTS.** La ville est autorisée à prêter les équipements suivants pour la tenue de l'événement, s'ils sont disponibles à cette date :
  - 5 tables pliantes;
  - 3 panneaux d'arrêt sur pied;
  - 12 gilets orange;
  - 2 véhicules municipaux (conduits par les employés municipaux).
  - 25 cônes rouges;
  - 2 panneaux d'arrêt à main;
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Sylvain Laramée.

**17,17 ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

Ce point est reporté à une prochaine session du conseil.

**17,18 AVIS DE PRÉSENTATION – Projet de règlement décrétant une taxe spéciale suite aux travaux d'entretien dans le cours d'eau « Rivière Desrosiers, branche 77 » situé à Kingsey Falls, en ce qui concerne les lots 5 499 207, 5 500 245, 5 500 972, 5 499 226 et 5 499 228**

**PROJET DE RÈGLEMENT  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE  
SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE  
COURS D'EAU « RIVIÈRE DESROSIERS, BRANCHE 77 »  
SITUÉ À KINGSEY FALLS, EN CE QUI CONCERNE LES LOTS  
5 499 207, 5 500 245, 5 500 972, 5 499 226 et 5 499 228  
AVIS DE PRÉSENTATION**

Avis de présentation est donné par **Christian CÔTÉ** qu'un règlement décrétant une taxe spéciale suite aux travaux d'entretien dans le cours d'eau « Rivière Desrosiers, branche 77 » situé à Kingsey Falls, en ce qui concerne les lots 5 499 207, 5 500 245, 5 500 972, 5 499 226 et 5 499 228 sera présenté à une session ultérieure.

**17,19 AFFAIRES NOUVELLES**

**17,19.1 LUMIÈRE DE RUE AU DEL**

Un membre du conseil demande si les lumières de rue au DEL, achetées par la ville, sont garanties. Il mentionne qu'une lumière n'allume plus sur la rue Comeau. La directrice générale mentionne que ce n'est peut-être pas la lumière qui ne fonctionne plus mais une autre pièce du lampadaire. Elle fera le suivi auprès du conseil à cet effet.



**17,20 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 20.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière